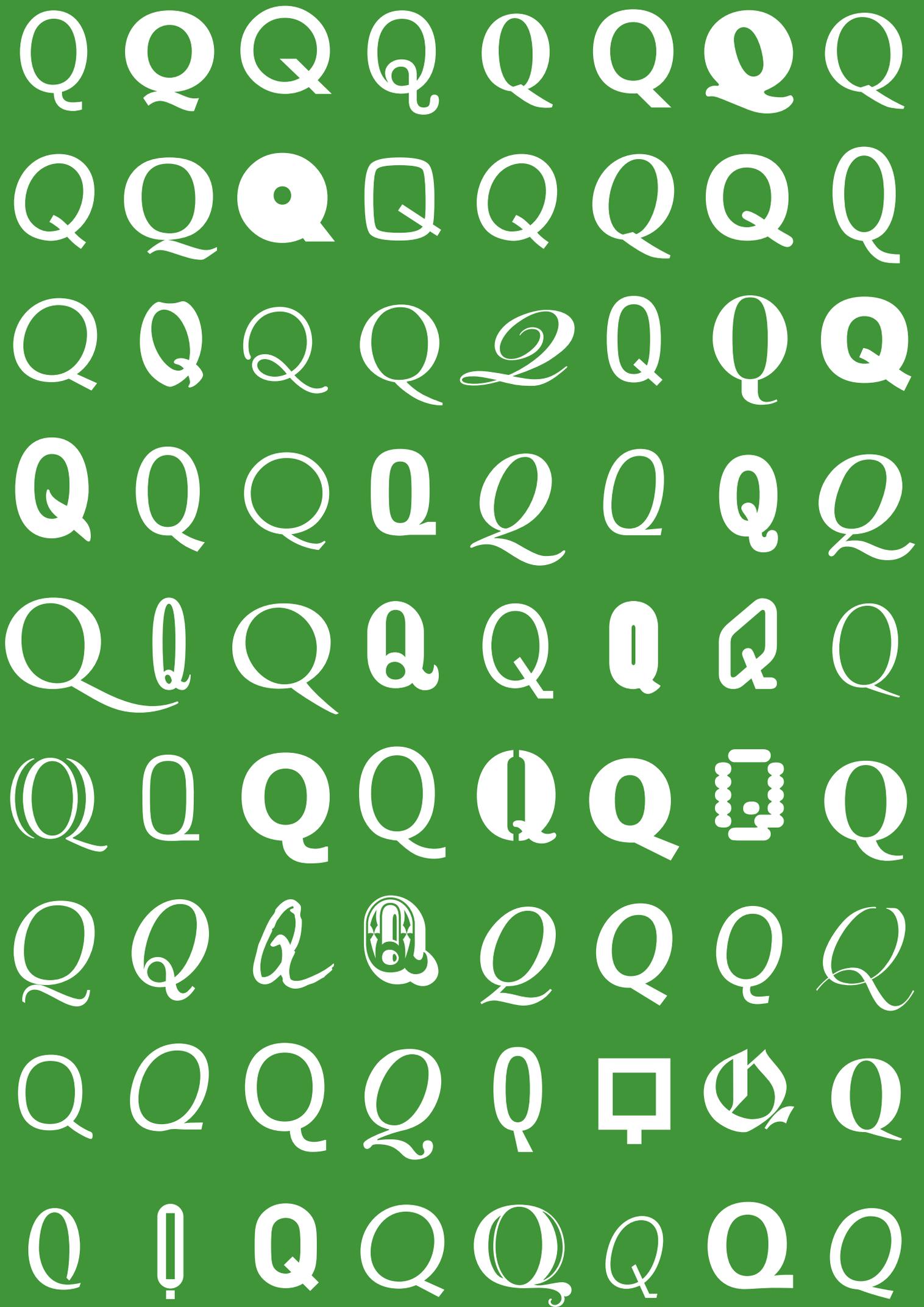


The cover features a white background with three large, overlapping circles. The top circle is white and contains the title and subtitle. The bottom-left circle is filled with a vibrant sunflower image. The right circle is filled with a dark, abstract pattern of red and orange spots. A thick, pinkish-purple ribbon-like shape weaves through the circles, creating a sense of movement and connection.

# La **NVS** en 2014

Naturärzte Vereinigung Schweiz  
Association Suisse en Naturopathie  
Associazione Svizzera di Naturopatia



# Qualité: quel sens donner à ce terme?

Développement qualitatif, assurance-qualité, label de qualité ... La qualité est devenue une notion omniprésente. Une référence dont aucun produit, aucune entreprise, aucun service ne peut aujourd'hui se dispenser. Dans la lutte pour les clients et les parts de marché, une spécification de qualité certifiée par un label ou diplôme fait désormais partie de l'arsenal de base sans lequel rien ne va plus.

La question de la substance et de l'utilité de la certification si cher payée ne se pose même plus. Les vaches superproductives en stabulation libre dans une exploitation moderne à label bio sont-elles vraiment plus heureuses et donnent-elles un meilleur lait que les vaches non écornées au pis normal élevées à l'ancienne dans une étable? On ne saura sans doute jamais, mais une chose est certaine: le lait bio se vend mieux.

On assiste à cette même évolution inexorable en médecine complémentaire et alternative. Là aussi, la qualité certifiée par un papier est devenue depuis longtemps une condition de survie. Depuis la première «liste des thérapeutes NVS reconnus par les caisses-maladie» dans les années 90 jusqu'au RME créé 10 ans plus tard et enfin aux deux diplômes fédéraux en voie de création, les exigences et avec elles les attentes n'ont cessé d'augmenter.

Comment la qualité est-elle définie par la NVS, promue par la NVS et vécue au sein de la NVS? C'est là l'objet du présent rapport annuel.

*Christian Vogel*  
*président*



Impressum

Éditeur: Association Suisse en Naturopathie NVS

Rédaction: Christian Possa

Conception graphique: Silvia Droz, Teufen

Impression: Kunz Druck AG, Teufen

Tirage en allemand: 4000 exemplaires

Tirage en français: 250 exemplaires

Tirage en italien: 250 exemplaires

# Sommaire

<b>Rapport du président</b>	
Qualités plurielles, ou les défis futurs de la NVS	6
<b>La parole à nos membres</b>	
Quatre régions linguistiques, quatre caractères, quatre brefs portraits	
Georges Lambelet, Lausanne	8
Johanna Holzer, Zurich	9
Monica Heinz, Trin Mulin	10
Rossella Schneiter, Cugnasco	11
<b>Roger Mégroz fait le bilan</b>	
L'inspecteur-chef de la SPAK à la veille de son départ à la retraite	12
<b>Arrivées, relèves et départs</b>	
Les mouvements de personnel à la NVS	15
<b>Diplômes fédéraux à l'horizon</b>	
Le point sur la formation professionnelle: évolution et état des lieux	16
<b>Les lobbyistes de la NVS</b>	
Qui sont les champions de la naturopathie dans l'arène politique?	18
<b>De notre centrale à Herisau</b>	
Résultats financiers – Où les membres NVS trouvent-ils de l'aide?	20
<b>Cours de formation pour nos membres</b>	
Les services offerts par la NVS	22
<b>Médecine informative, communication entre les plantes</b>	
Nos conférencières invitées à l'assemblée des membres	23

# Rapport du président 2014

**«La» qualité universelle n'existe pas. Mais il y a «les» qualités, c'est-à-dire les propriétés qui, dans leur globalité, constituent la nature intrinsèque d'une organisation comme p. ex. la NVS.**

Qu'une organisation de plus de 90 ans parvienne à conserver sa taille et son influence dans un contexte hautement compétitif témoigne à la fois de sa stabilité et de sa flexibilité. Manifestement, elle répond aux attentes de ses membres au point de réussir à les fidéliser. Elle a aussi gardé un rayonnement suffisant pour attirer constamment de nouveaux membres parmi les naturopathes et les thérapeutes.

L'introduction des deux nouvelles professions relancera avec plus d'acuité la question du bien-fondé d'une association mixte comme la NVS. C'est du reste une autre de nos qualités: l'hétérogénéité de notre association. La NVS n'a jamais été l'association d'une seule discipline ou d'une méthode particulière. La NVS a été et restera une association profession-

« L'hétérogénéité de notre association est l'une de ses qualités. »

nelle dans laquelle toutes celles et tous ceux qui pratiquent une médecine complémentaire ou alternative (MCA) ont leur place. Quiconque remplit les exigences définies par la NVS et est prêt à se conformer aux règles de l'organisation dans l'exercice de son art est bienvenu de devenir membre. Il/elle bénéficie des services de la NVS et peut attendre de l'association qu'elle défende ses intérêts, qu'il/elle soit particulier/ère ou membre d'un collectif.

## Trois qualités importantes

Pour être à même de défendre des intérêts, il faut trois autres qualités: disposer de ressources suffisantes, être reconnu dans le milieu et être prêt à s'impliquer.

Le budget de la NVS inclut p. ex. un poste «assistance juridique». Cet argent est utilisé lorsqu'un membre est confronté à une question de droit dont l'intérêt est général. Il peut s'agir de problèmes de protection des données, d'autorisation de pratiquer ou – comme cela arrive régulièrement – de délivrance de médicaments. Si ce poste a pu rester relativement

modeste, cela tient d'une part aux prix avantageux que nous facturent nos partenaires pour leur travail, et d'autre part au savoir-faire considérable accumulé avec les années par l'équipe administrative et le comité de la NVS. Sans oublier, bien sûr, notre bon réseau de connexions aux autres associations de la MCA.

Ce dernier est le fruit de la reconnaissance que la NVS s'est acquise par son engagement aux côtés des associations de la MCA durant ces dernières années. C'est ainsi que la NVS a d'éminents représentants dans les deux OrTra avec sa première secrétaire Heidi Schönenberger, qui officie comme coprésidente de l'OrTra AM, et avec moi-même, président NVS et membre du comité de l'OrTra TC. Tous deux avons d'ailleurs été mandatés par notre OrTra respective pour siéger au comité de la FedMedCom, une marque de reconnaissance et de confiance qui n'est pas donnée à la légère. Car ce comité de la FedMedCom est le lieu où nous avons régulièrement contact avec les parlementaires fédéraux, les présidents de l'Association suisse des droguistes, l'Union des sociétés suisses de médecine complémentaire et d'autres partenaires importants pour nous.

Toutes ces tâches ne peuvent être menées à bien que par des gens prêts à s'investir. Car elles ne sont pas les seules. Moi-même, par exemple, en tant que président NVS, suis aussi délégué à l'AD de l'OrTra MA. Cela veut dire que durant ces huit dernières années, tous les documents tant soit peu importants concernant la réglementation professionnelle me sont passés entre les mains et ont été retournés à l'OrTra avec des corrections plus ou moins incisives après discussion avec le comité NVS.

Des délégués de la NVS travaillent aussi dans d'autres organes de décision et sont payés par notre association pour le faire. Les membres du comité ont une charge de travail qui peut être importante et doivent être indemnisés en conséquence. Et le président est presque toujours en déplacement pour la NVS, ce qui représente pratiquement une charge à plein temps pour laquelle il entend également être rétribué. Tout cela ne pourrait pas se faire si nos 3 000 membres ne nous en donnaient pas les moyens en versant leur cotisation annuelle.

### **Sans oublier ...**

Sans oublier, faut-il le préciser, la qualité du travail de la directrice NVS et de son équipe. Sans elle, il n'y aurait pas de comptabilité, pas de site Internet, pas de «NVS Mitteilung» et pas d'assemblée des membres. C'est ici, dans les bureaux de l'administration, que l'équipe reçoit quotidiennement les demandes de renseignement de nos membres à traiter ou à retransmettre, qu'elle prépare et organise le programme de séminaires NVS et la tournée d'information annuelle, examine les documents des candidats à l'admission, contrôle les preuves de formation continue de nos membres et coordonne les inspections de la SPAK. C'est ici que bat, au bout du compte, le cœur de la NVS.

### **2015**

Nous partons tous de l'hypothèse que 2015 sera l'année où nos deux nouvelles professions auront enfin une existence officielle. Avec l'approbation des deux règlements d'examen, nous aurons atteint l'objectif pour lequel la NVS se sera battue pendant plus de 15 ans avec toutes les autres associations concernées. Cela aura pour effet de remettre la barre des critères de qualité sensiblement plus haut et la NVS aura la tâche de maintenir ses qualités traditionnelles et sans doute d'y ajouter de nouvelles.

*Christian Vogel, président*



# Non, je ne regrette rien

Quand on lui demande son âge – il a 78 ans – il s’empresse d’ajouter: «Quand mon heure sera venue, je pourrai quitter ce monde sans regrets. J’ai eu une vie intéressante et me suis consacré aux activités qui me faisaient plaisir.»

Ne nous y trompons pas, Georges Lambelet n’est nullement fatigué de vivre. Il est en bonne santé et heureux de l’être. Sa vivacité et son charme n’ont pas cédé à l’usure de l’âge.



*Georges Lambelet,  
Lausanne*

Son parcours professionnel a commencé à Lausanne avec un apprentissage de décorateur de vitrine à La Placette. Il est ensuite parti travailler chez Chocolat Villars, puis dans une fabrique de matériaux d’emballage avant de se retrouver sur le Léman, sur un bateau de la CGN où il passait souvent la nuit quand il finissait tard. La vie de famille ayant fini par lui manquer, il est revenu sur la terre ferme travailler pour une entreprise de distribution et d’entretien d’installations pour hôpitaux. La médecine le fascinait, ce qui l’a incité à suivre une formation en pathologie et en anatomie. Son père, René Lambelet, était radiesthésiste et avait rédigé le manuscrit de «La naturopathie astrale

et éthérique». Georges a dactylographié lui-même le livre et l’a publié à compte d’auteur. Il a ouvert son cabinet dans le Jura et cela a bien marché pour lui jusqu’à ce qu’il se retrouve entraîné dans la tourmente de la crise horlogère. De retour à Lausanne, il a pris un poste au service des prêts de la Bibliothèque universitaire et ouvert un nouveau cabinet.

Quand un patient vient le voir, dit-il, il ne lui demande jamais pourquoi il est venu et ce qui ne va pas. Il le découvre lui-même, au grand étonnement de ses patients.

Georges Lambelet a été membre fondateur de l’APTN et a rejoint plus tard la NVS. Lors de l’assemblée générale NVS de 2007, il s’était opposé avec véhémence à l’élection d’un nouveau comité. Il est aujourd’hui satisfait de la direction de l’association. Les membres de Suisse romande se sentent pris au sérieux et tenus au courant par les journées d’information annuelles.

Georges Lambelet est toujours là quand on besoin de lui et s’implique aujourd’hui encore auprès de la NVS et des organisations d’utilité publique de sa région. Entre autre il était scout pendant 50 ans jusqu’à la fonction de commissaire cantonal et actuellement ancien scout de Suisse.

Une autre passion de Georges Lambelet, très éloignée de son métier et de son engagement pour les autres, ne m’est révélée que dans un moment plus décontracté de notre entretien: c’est un fan du monde Western. Du cheval aux country clubs et à la danse folk en ligne, il a tout prévu pour mener une vraie vie de cowboy: bien entendu, équipé de pied en cap avec Stetson, veste à franges, pantalon en cuir et revolver au ceinturon. Dans sa cave, il s’est aménagé un saloon qu’il a décoré de toutes les pièces de sa collection, y compris une vraie coiffe en plumes de chef indien. Pour ses moments privés ...

*Yvonne Meier*

«**Quand un patient vient me voir, je ne lui demande jamais pourquoi il est là et ce qui ne va pas.**»

## «Impossible de nier le principe de résonance»

«J'ai la chance d'avoir toujours su tomber sur les bonnes personnes au bon moment dans ma vie», dit Johanna Holzer en racontant son stage chez Claudio Moretti, du cabinet Mokai à Zurich. Deux années plus qu'intensives, mais très riches en enseignements. Cette jeune femme frêle de 31 ans tient aujourd'hui son propre cabinet à Zurich Albisrieden. Sa traversée du désert en début de parcours est surmontée.

Johanna Holzer parle de son travail avec beaucoup d'enthousiasme et d'assurance. Quand elle évoque ses patients, le reflet vif de ses yeux noirs révèle à quel point elle aime travailler avec les gens. Ses mains bougent alors au rythme de ses phrases. Et s'immobilisent quand la jeune naturopathe réfléchit quelques secondes au choix des mots pour exprimer ses pensées. Ces brefs moments de silence s'intègrent naturellement dans le discours et n'ont rien de contraint.

Née à Schaffhouse, la jeune Johanna est familiarisée avec la naturopathie dès l'enfance. Sa grand-mère, qu'elle appelle affectueusement «Nani», exploite la première jardinerie biodynamique à Domleschg, son grand-père «Neni» est anthroposophe, sa mère est très imprégnée de la théorie anthroposopique. A 19 ans, Johanna Holzer voue toute son énergie aux soins de sa mère gravement malade, qui décédera cinq ans plus tard. Ce coup du sort qui la frappe lui révèle à quel point elle aime prendre soin des autres.

Johanna Holzer, Zurich



sa sœur, dont elle est aussi la marraine. Pourquoi? Parce qu'elle se rend compte de la chance qu'elle a eue de toujours faire les bonnes rencontres dans sa vie et qu'elle aimerait rendre ce qu'elle a reçu. «C'est le principe de résonance. Il est impossible de le nier.»

Christian Possa

« Il est fascinant de voir qu'il suffit de si peu pour produire un changement chez un enfant. »

Dans son cabinet de naturopathie, Johanna Holzer traite surtout des enfants et des personnes âgées. Elle voit aussi des banquiers stressés venus se faire masser la nuque pendant la pause de midi pour soulager leurs tensions musculaires. Mais son attachement profond va aux enfants et à leur franchise spontanée et directe: «Il est fascinant de voir qu'il suffit de si peu pour produire un changement de leur état.»

Elle-même ne souhaite pas d'enfants pour le moment. «Je suis naturopathe à 100%», dit-elle. Elle aime trop le contact avec ses patients. Elle a longtemps pris congé un jour par semaine pour garder le fils de

# Du consulat suisse à Johannesburg au cabinet de naturopathie à Trin Mulin

Monica Heinz avait commencé une carrière professionnelle très éloignée de la naturopathie. Ce sont ses propres expériences de la maladie et de la douleur qui l'ont conduite à devenir naturothérapeute. Un vécu qui l'aide aujourd'hui à mieux comprendre et mieux compatir avec la souffrance de ses clients.

Monica Heinz est née et a grandi à Bâle-Campagne. Maturité commerciale en poche, elle a travaillé quelques années pour le DFAE dans différents pays jusqu'à ce qu'elle se rende compte que les déracinements répétés que lui imposait son travail l'empêchaient de développer des relations approfondies. Elle est donc revenue en Suisse et a travaillé comme assistante de ressources humaines puis dans des services de soins à domicile avant d'ouvrir son cabinet en septembre 2003.

Souffrant d'un défaut génétique, Monica Heinz a dû surmonter dès l'enfance une faiblesse physique et plusieurs symptômes handicapants, mais armée d'une volonté de fer (et d'une ténacité qu'elle attribue à son ascendant Capricorne), elle ne s'est pas laissé abattre. Elle a toujours été une sportive enthousiaste et continue de pratiquer le judo avec passion.

Sa première expérience des thérapies complémentaires avait été plutôt dissuasive: après un traitement par un réflexothérapeute qui faisait trop peu de cas de la fragilité liée à sa maladie, elle a éprouvé

« J'ai été fascinée par cette méthode, très différente de tout ce que je connaissais. »

des douleurs intenses pendant plusieurs jours. Elle a néanmoins été fascinée par cette méthode, très différente de tout ce qu'elle connaissait.

Monica Heinz a dévoré toute la littérature qu'elle pouvait dénicher et n'a pas tardé à trouver sa première formatrice et mentor en la personne d'Ingeborg Steiner, à Merzligen. Même si son éventail thérapeutique s'est considérablement élargi au fil des années, il n'inclut guère de traitement dans lequel la réflexothérapie n'a pas sa place.

Monica Heinz, Trin Mulin



Elle a vite réalisé qu'elle était assez démunie face aux réactions psychiques qu'il lui arrivait de déclencher chez ses patients quand elle les touchait. Pour être mieux parée à cette éventualité, elle a pris un cours de Polarity qui lui a aussi été fort utile pour gérer ses propres processus.

Son besoin d'en savoir plus pour pouvoir mieux aider les autres n'en était pas satisfait pour autant, loin de là. Elle a alors suivi une formation de naturopathe à la NVS-Schule de l'époque, puis a obtenu l'autorisation de pratiquer dans les Grisons à l'issue d'un examen cantonal réussi en 2003.

Praticienne de la Médecine Traditionnelle Européenne (MTE), elle aborde aujourd'hui tout nouveau cas par la diététique selon la conception globale classique: comment la personne vit-elle, où se situent ses vulnérabilités et ses points faibles? Mais aussi: où sont ses points forts et ses ressources? Pour Monica Heinz, toute approche holistique commence par là.

Christian Vogel

# Je vais dans la vie avec confiance, en harmonie avec moi-même

**«Le bonheur n'est rien d'autre que la paix intérieure – apprends à la trouver»** (Dalaï Lama)

Quand j'ai pris ma voiture pour me rendre au Tessin, ce n'était pas pour une brève escapade, mais pour aller trouver Rossella Schneider, thérapeute complémentaire à Cugnasco. Comment travaille une psychologue clinique diplômée et que peut bien signifier pour elle la notion de bonheur?

J'ai trouvé quelques éléments de réponse sur son site web. Y compris cette citation du Dalaï Lama. Institutrice primaire de formation, elle entreprend en 1989 des études de pédagogie curative scolaire à l'Université de Fribourg, ville où elle travaille plusieurs années avec des enfants autistes après obtention de son diplôme. Elle achève son travail de Master en psychologie clinique en 1996. Elle dit avoir développé sa passion pour la naturopathie durant sa première grossesse en 1997.

**«Je trouve le bonheur dans l'harmonie»**

Je sonne à la porte du «Spazio Erbaluce» et me réjouis de faire personnellement la connaissance de Rossella. L'appartement dans lequel la praticienne de 49 ans vient d'emménager avec son équipe se situe dans un immeuble neuf et moderne.

Tessinoise de naissance, elle vit en symbiose harmonieuse avec son Centro Erbaluce. Sa nature raffinée se reflète dans la grande attention au détail portée à chaque objet et à chaque fleur dans la décoration intérieure. Qu'on soit dans la salle d'attente, la salle de bains, la cuisine, une salle de traitement ou devant le plateau de thé – chaque entretien thérapeutique commence par le partage d'une délicieuse tasse de thé – partout, des fleurs et des pierres précieuses nous baignent dans une harmonie de couleurs.

**«La collaboration et l'altruisme sont des valeurs importantes pour moi»**

Je me rends compte à quel point son massage des zones réflexes du pied doit faire du bien quand il est accompagné de musique douce. «Mes instruments les plus importants sont mon cœur et mon écoute. Les méthodes thérapeutiques reconnues qui sont ma

*Rosella Schneider, Cugnasco*



spécialité sont les fleurs de Bach, la réflexologie et la métamédecine de Claudia Rainville.»

Quatre salles sont réservées aux traitements et une cinquième aux réunions et séminaires. L'équipe comprend plusieurs thérapeutes, dont certains sont fixes et d'autres louent une salle au gré de leurs besoins. «Je tiens à donner à des collègues la possibilité d'offrir leurs cours et leurs services. Cela me permet de rendre à d'autres ce dont j'ai moi-même profité au début de mon activité de thérapeute.»

« **Le bonheur n'est rien d'autre que la paix intérieure – apprends à la trouver.** »

**Et le bonheur dans la vie privée?**

Je me prépare à rentrer. Sa personnalité et son travail thérapeutique, où interviennent bien plus de compétences que celles qu'on lui a enseignées, m'ont fait une forte impression. Le bonheur dans la vie privée, me confie-t-elle, c'est se retrouver en famille le soir à bavarder autour d'un bon repas. À l'écouter, je repense aux paroles du Dalaï Lama. Rossella semble avoir trouvé la paix intérieure source de bonheur grâce à l'harmonie qu'elle a su créer dans l'exercice de son métier.

*Claudia Frei*

# «Nous sommes collègues, pas policiers»

**Roger Mégroz, praticien en naturothérapie à Nods BE, a longtemps officié comme inspecteur des cabinets et inspecteur-chef à la SPAK; il garde le souvenir d'une activité divertissante de son travail pour la NVS. Sur le point de prendre sa retraite, il revient une dernière fois sur cette période de sa vie et nous explique dans cet entretien le point commun entre une inspection et une tasse de café, nous confie ce qui le motive dans les rapports humains et nous donne un aperçu de ses projets d'avenir.**



Roger Mégroz,  
Nods

**NVS: Vous avez travaillé comme inspecteur des cabinets pour la NVS/SPAK pendant plus de dix ans. Qu'est-ce qui vous a motivé d'exercer cette fonction?**

Roger Mégroz: Autrefois, c'est-à-dire avant l'introduction du label SPAK, c'étaient les membres du comité NVS qui se chargeaient du contrôle des cabinets. Ma femme siégeait au comité à l'époque et a donc exercé cette fonction à ce titre. Avec le temps, elle a fini par trouver que cela lui prenait trop de temps, de sorte que j'ai décidé de prendre le relais.

**Et qu'est-ce qui vous a décidé de briguer le poste d'inspecteur-chef?**

Des circonstances tristes, à vrai dire. L'ancien inspecteur-chef Beat Meier est décédé en juillet 2012 et le comité NVS lui cherchait un successeur. Christian Vogel est alors venu me trouver et j'ai repris cette fonction.

**Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise le parfait inspecteur-chef?**

J'ai toujours fait mien le credo de Beat Meier, qui considérait que nous devions nous comporter en col-

lègues et non en policiers dans notre rôle d'inspecteurs auprès des membres de l'association. Cela vaut non seulement pour moi, mais pour tous les membres de l'équipe. Dans sa composition actuelle, l'équipe des inspectrices et inspecteurs de cabinets fonctionne très bien car ce sont tous de «vieux routiers» qui connaissent parfaitement les processus et savent à quoi il faut faire attention. L'important est que l'inspection du cabinet se déroule sous la forme d'un entretien informel où l'on puisse discuter d'égal à égal. Le contact interpersonnel joue un rôle primordial.

**En quoi les fonctions d'inspecteur-chef diffèrent-elles de celles d'un inspecteur de cabinets?**

L'inspecteur de cabinets effectue les inspections sur place et remet les rapports d'inspection dûment remplis à l'inspecteur-chef. Ce dernier examine tous les rapports et reprend contact avec l'inspecteur ou le membre NVS concerné en cas de désaccord. Je tiens à souligner que c'est très rarement le cas. Les membres sont très disciplinés et très coopératifs.

**Pouvez-vous nous décrire comment se déroule une inspection?**

Je téléphone au membre pour lui annoncer l'imminence d'une inspection et convenir d'une date. J'essaie en général de soumettre plusieurs propositions, mais les membres sont très souples et arrangeants à cet égard. Une fois sur place, on commence en général par une visite du cabinet et l'on vérifie ensuite, dans l'entretien avec le thérapeute, la conformité des locaux, de l'équipement, de l'hygiène, etc. avec les exigences de la SPAK. Les résultats sont relevés dans un rapport d'inspection qui est signé par le contrôleur et le titulaire du cabinet. On voit généralement dès le premier coup d'œil si tout est en ordre. Les membres savent aussi à quels critères ils doivent se conformer.

**Dans quels cas faut-il des explications supplémentaires?**

Je n'ai encore jamais vu qu'un membre refuse de signer le rapport d'inspection, et je ne sais pas que cela soit arrivé à d'autres inspecteurs. Il arrive parfois que des membres trouvent les frais d'ins-



pection trop chers. Je leur fais alors le calcul suivant: la première inspection plus l'auto-déclaration coûtent 310 francs pour 10 ans. Cela correspond à 31 francs par année ou une tasse de café par mois. Du coup, l'inspection ne leur paraît plus aussi chère que ça.

**Les inspecteurs de cabinets sont en contact direct avec les membres de l'association. Quel feedback recevez-vous sur place?**

La bonne nouvelle que les inspecteurs de cabinets et le secrétariat NVS sont perçus comme une équipe bien rodée. Les membres se sentent bien informés et conseillés, tant de la part des inspecteurs que directement du secrétariat.

**Quel conseil donneriez-vous à une nouvelle recrue qui débute son activité d'inspecteur/trice?**

Il ou elle doit bien connaître les règlements et surtout le formulaire de rapport, afin que l'inspection ne tourne pas au jeu de questions-réponses stérile mais puisse se dérouler sous la forme d'un entretien informel sans complications. Lors d'une première inspection, il peut arriver que le membre montre une certaine nervosité. Je lui explique alors que je ne conçois pas mon rôle comme celui d'un policier mais d'un collègue.

Les inspecteurs de cabinets sont des spécialistes très bien introduits dans le métier. Les procédures d'inspection ont été adaptées et améliorées au fil des années. Une fois par an, une conférence des inspecteurs de cabinets a lieu où nous échangeons nos expériences et discutons des possibilités d'optimiser encore les processus. Mais comme je l'ai dit, mes collègues ont tous tellement d'expérience et d'ancienneté que je n'ai encore jamais eu l'occasion de devoir mettre au courant un nouvel inspecteur.

**Changeons de perspective: comment aviez-vous vécu vous-même les inspections en tant que thérapeute?**

C'est un vieux souvenir! Elles se déroulaient dans une ambiance agréable et j'étais rassuré de savoir que j'avais satisfait à toutes les exigences.

**Que symbolise pour vous personnellement le label de qualité SPAK?**

Le label SPAK garantit une norme de qualité à laquelle je réponds en tant que membre NVS. Il est aussi un atout essentiel pour être reconnu par les caisses-maladie et obtenir l'autorisation cantonale de pratiquer. Il serait bon que l'on ait accès à une documentation du cabinet montrant les documents et certificats.

**Comment, à votre avis, le label SPAK est-il perçu par le public?**

C'est difficile à évaluer. La SPAK ne peut pas être considérée séparément de la NVS. Auparavant, c'est l'affiliation à la NVS qui faisait figure de «gold standard». Les naturopathes et thérapeutes complémentaires voulaient en être membres parce que la NVS défendait les intérêts de la médecine alternative et des thérapies complémentaires pour lesquels elle se battait entre autres sur le terrain politique. Mais pour revenir à la SPAK: il n'y a aucun autre label qui, comme elle, organise régulièrement des inspections de cabinets.

Vous avez atteint l'âge de la retraite et quittez cette année vos fonctions d'inspecteur-chef. Envisagez-vous une coupure totale avec votre activité professionnelle ou votre passage vers la «troisième phase de la vie» se fera-t-il progressivement?

J'ai toujours été stimulé par le contact avec les membres et mes conversations avec eux m'ont beaucoup enrichi. Mais là, j'opère une coupure radicale et je quitte mes activités professionnelles pour de bon. J'ai connu dans mes inspections plusieurs collègues qui ont atteint l'âge de la retraite mais ne veulent pas encore arrêter complètement – pour des raisons financières ou parce qu'ils aiment leur travail. Ils ont parfois encore quelques patients de longue qu'ils veulent continuer à soigner. Quand je revois mes collègues quelques années plus tard et que je leur demande comment ça va, leur charge de travail a le plus

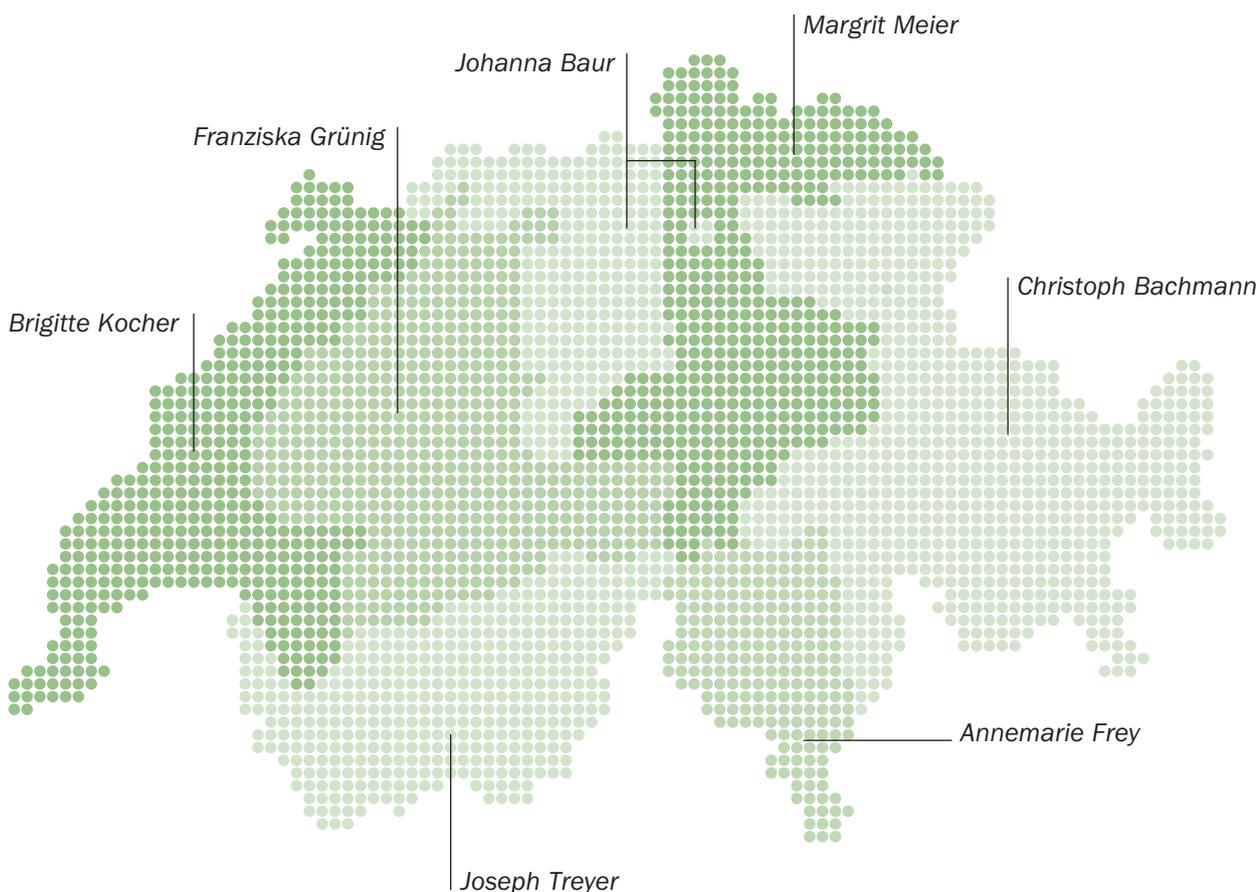
souvent augmenté au lieu de diminuer. En ce qui me concerne, je sais que je veux consacrer plus de temps à différents loisirs.

Par exemple?

J'aimerais me remettre au piano et j'ai repris des leçons. Nous avons aussi un grand jardin qu'il s'agit d'entretenir, ce qui prend beaucoup de temps. Et puis, j'ai décidé de m'adonner davantage à des activités en plein air (comme le ski de fond et de randonnée, la marche et le vélo). J'ai aussi pris goût au billard, qui se pratique toute l'année.

Interview: Christian Possa

## Répartition territoriale des inspecteurs / -trices SPAK



# S'en viennent et s'en vont



Le comité NVS et la direction: de g. à d. Johannes K. Brülisauer, Prisca Birchler, Fabian Fuhrer, Christian Vogel, Heidi Schönenberger, Claudia Frei, Yvonne Meier, R. Renato Kaiser

## Comité 2014

Christian Vogel, Rehetobel, président

Claudia Frei, Niederteufen, vice-présidente jusqu'au 18 avril 2015

Heidi Schönenberger, Trogen, première secrétaire jusqu'au 18 avril 2015

R. Renato Kaiser, Islisberg, caissier

Prisca Birchler, Crans-Montana, membre jusqu'au 18 avril 2015

Johannes K. Brülisauer, Herisau, membre

Fabian Fuhrer, Minusio, membre

Sont candidats à l'élection à partir du 19 avril 2015

Janine Breetz, Berne

Franziska Grünig, Prêles

Stefan Mumenthaler, Thoune



Janine Breetz



Franziska Grünig



Stefan Mumenthaler

## Administration

Yvonne Meier, Bâle, jusqu'au 30 juin 2015

Caroline Büchel, Waldkirch, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015



Caroline Büchel

## Commission de vérification des comptes

Barbara Anderegg Christen, St-Gall,

à partir du 6 avril 2014

Karin Schmid, Heiden

Heinz Zlabinger, Urnäsch, jusqu'au 5 avril 2014

## Commission d'enquête

Monika Bitzer, Hünenberg, à partir du 6 avril 2014

Heidi Schönenberger, Trogen

Heinz Zlabinger, Urnäsch, jusqu'au 5 avril 2014

## Organe de révision externe

Sandro D'Antuono, Dareva, St-Gall

## Commission disciplinaire et de recours

Anna Arnold, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 31.12.14

Stephanie Gloor, Meisterschwanden

Walter Felix Jungi, Wittenbach

Peter Franz Schertenleib, Boll

Heinz Weder, Speicher

# Diplômes fédéraux à l'horizon

En 2000, quelques associations se sont jointes pour créer la «Conférence suisse des naturopathes, des homéopathes et des associations de médecine traditionnelle chinoise». Parallèlement, les associations de thérapies complémentaires (TC) se sont regroupées, d'abord en l'organisation faïtière Xund, puis en une structure collaborative dont faisait également partie la NVS.

Après des discussions interminables qui n'ont rien donné de concret, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), devenu depuis le SEFRI, reprend en 2003 la direction du processus et crée la «Commission de coordination de la médecine complémentaire». Outre l'OFFT, sont représentés dans cette Commission les associations des TC et des MA, la Croix-Rouge suisse, le RME et d'autres cercles intéressés.

Les bases de la structure actuelle des deux professions de naturopathe et de thérapeute complémentaire sont posées dans un processus qui aboutit en 2005 et qui définit les limites et les grandes lignes des deux champs professionnels de la médecine complémentaire MA et TC. Un «tronc commun» est formulé, qui a été intégré depuis comme exigence minimale pour des domaines comme les branches médicales de base, la psychologie, la communication, etc. dans les règlements d'examen actuels.

En 2006, «l'Organisation de projet Réglementation professionnelle de la Médecine alternative» (OP RPMA) est créée dans le cadre d'un avant-projet. Après de longues hésitations et sous la pression d'un groupe d'opposition très actif, le comité NVS de l'époque finit en 2007 par signer le contrat avec cette organisation. Toutes les associations importantes se retrouvent ainsi réunies dans l'OP RPMA.

Suite à l'élection d'une nouvelle présidence et d'un nouveau comité par l'assemblée des membres NVS en 2007, la NVS collabore elle aussi pleinement à la réalisation des deux projets professionnels. L'information régulière et précise des membres de l'association est particulièrement privilégiée.

Entre-temps, un premier règlement d'examen pour les thérapies complémentaires a été rédigé sous la direction de Xund (et avec la collaboration de la NVS) et doit être soumis bientôt à l'OFFT.

C'est là que le Conseil fédéral décide, sur demande du conseiller fédéral Couchepin, d'interdire à l'OFFT la poursuite de sa collaboration avec les deux organisations de projet, et ce jusqu'à ce qu'ait eu lieu la votation sur l'initiative populaire «Oui aux médecines complémentaires», qui vient d'être déposée.

Là-dessus, les associations réunies au sein de «OP RP Thérapie complémentaire» créent en 2007 «l'Organisation du monde du Travail Thérapie Complémentaire» (OrTra TC). En même temps, elles introduisent les premières procédures d'une évaluation des équivalences qui aboutira à la «Passerelle TC». Dans les sept années qui suivent, un millier de thérapeutes y acquièrent leur diplôme de branche de «thérapeute complémentaire OrTra TC».

En 2008, l'OP RPMA parachève sa phase de concept dans une rencontre de tous les groupes de travail de la médecine alternative. Afin d'être parées pour les futures négociations avec l'OFFT, les associations affiliées créent l'OrTra MA.

Après diverses manœuvres dilatoires à l'administration et au Parlement, le contre-projet à l'initiative «Oui aux médecines complémentaires», également soutenu par le comité d'initiative, est soumis au scrutin populaire en 2009. Il est très nettement accepté par tous les cantons et par le peuple à une majorité de 67 %. L'une des exigences de base est la création de diplômes nationaux pour les professions de la médecine complémentaire et alternative (MCA) pratiquée par des non-médecins. Sitôt connu le résultat du vote, l'OFFT contacte les deux OrTra et les invite à une réunion.

En 2010, après plusieurs mises au point et entretiens avec les différents groupements intéressés, l'OFFT charge les deux OrTra de mener ensemble une analyse étendue du champ professionnel. Simultanément, l'OFFT approuve l'octroi de subsides pour le projet et d'un financement initial destiné à la création de structures solides par les deux OrTra. Ces paiements sont liés à une obligation d'information précise de l'OFFT par les deux OrTra, ce qui contribue considérablement à professionnaliser ces structures.

En 2011 se succèdent la démonstration de la preuve du besoin pour les deux nouvelles professions, une analyse des groupes d'intérêt, l'établissement de

deux profils professionnels et l'organisation de consultations internes et externes.

Les deux projets d'analyse des champs professionnels et de structuration sont achevés en 2012. Reprenant le travail chacune de son côté, les deux OrTra s'attellent à l'architecture de leur formation et de leur examen professionnel.

L'année 2013 voit se poursuivre le travail sur les nombreux règlements, de la reconnaissance de disciplines et de méthodes jusqu'aux procédures d'accréditation pour prestataires de formations, aux règlements transitoires et aux procédures d'équivalence, sans oublier bien sûr les détails des deux examens professionnels supérieurs.

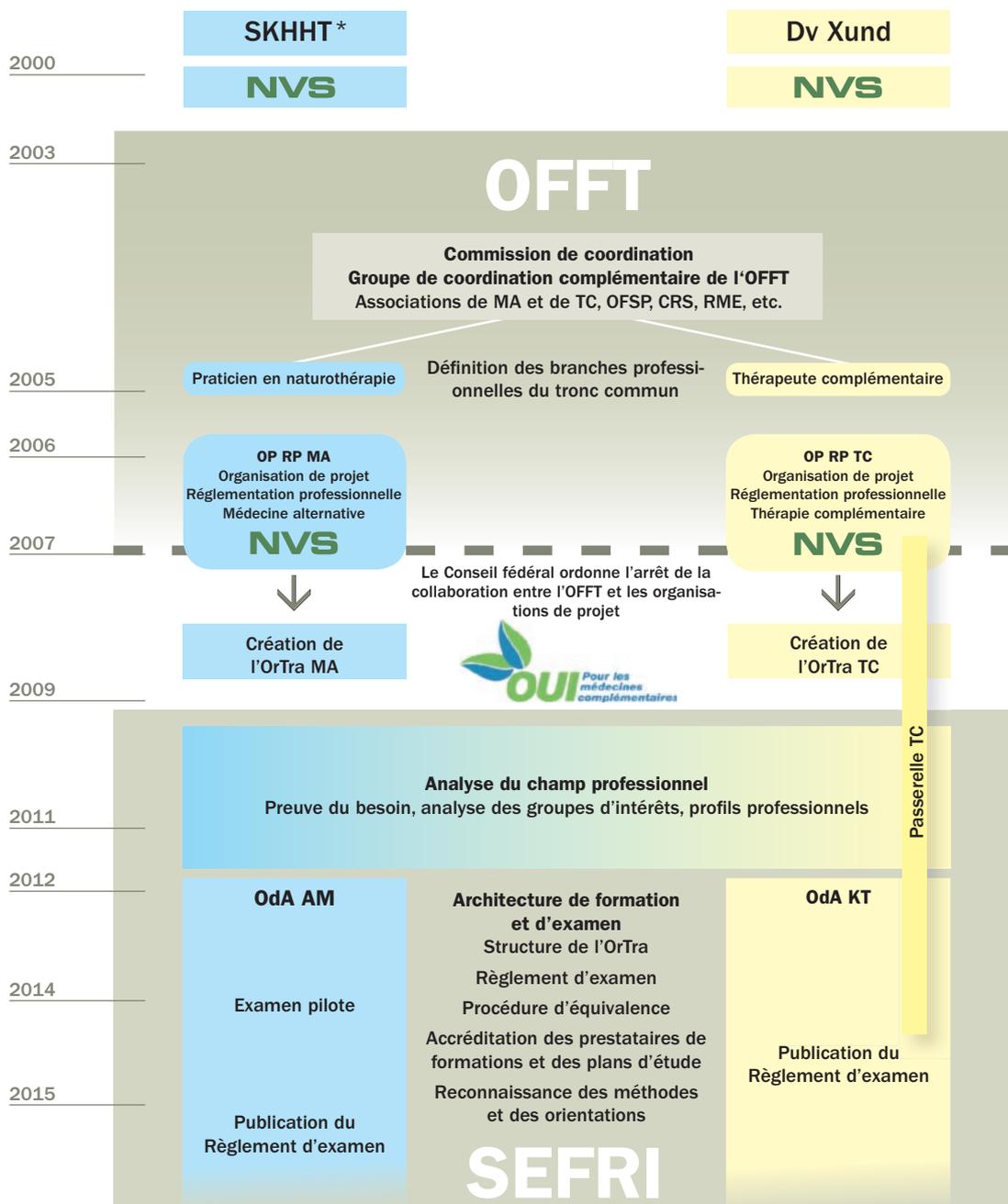
blier bien sûr les détails des deux examens professionnels supérieurs.

Au printemps 2014, l'OrTra MA effectuée avec grand succès son examen pilote et en automne, le SEFRI approuve le Règlement d'examen de l'OrTra TC et le publie dans la Feuille fédérale. Sa mise en vigueur est retardée par des oppositions qui, bien qu'elles soient globalement assez vides de substance, doivent être traitées conformément à la procédure officielle.

Début 2015, le SEFRI publie également le règlement d'examen de l'OrTra MA.

*Christian Vogel*

### 15 ans de réglementation professionnelle



\*Conférence suisse des naturopathes, des homéopathes et des associations de médecine traditionnelle chinoise

# Lobbying pour la NVS

## **Walter Stüdeli – discret mais actif en coulisses**

Une page d'histoire s'est écrite en Suisse le 17 mai 2009, dans le domaine de la santé du moins. Ce jour-là, le peuple a accepté à une majorité des deux tiers le contre-projet direct à l'initiative populaire «Oui aux médecines complémentaires». La Suisse est ainsi devenue le premier pays du monde à ancrer les médecines complémentaires et alternatives dans sa constitution.

Ce succès, nous le devons pour une part essentielle à Walter Stüdeli, partenaire de Köhler, Stüdeli & Partner GmbH à Berne, une agence spécialisée dans le conseil politique, la gestion des associations et l'organisation de campagnes. Bien avant la votation, il avait été chargé avec son équipe de sensibiliser le Parlement, par-delà les frontières des partis, aux objectifs et à l'importance de la médecine complémentaire pour les soins de santé de la population. Et bien sûr, il a aussi été l'artisan du succès de la campagne de votation.

## **Un fin connaisseur doublé d'un tacticien**

Après ce mémorable weekend de mai 2009, le vrai travail de fourmi allait commencer, car l'article constitutionnel n'était qu'un début et rien n'était encore gagné. Il s'agissait maintenant de baliser soigneusement la voie vers l'adoption d'une loi et d'une ordonnance d'application. Et là encore, Walter Stüdeli et son équipe ont joué un rôle essentiel après la création de la Fédération de la médecine complémentaire FedMedCom. Sa directrice, Christine Keller Sallenbach, en est aujourd'hui la figure centrale.

Le comité de la FedMedCom a traduit les exigences de base centrales de l'article constitutionnel en enjeux politiques concrets. Grâce à son bon réseau de contacts, Stüdeli a pu, au nom de la FedMedCom, sensibiliser des interlocuteurs de poids dans la politique et l'administration à l'importance que l'offre médicale classique soit complétée par des méthodes de médecine complémentaire, pour des soins de santé durables dans l'intérêt des patients. Des représentants de la FedMedCom ont participé à de nombreuses réunions avec des parlementaires des deux chambres, leur ont décrit la situation, le potentiel et les besoins de la médecine complémentaire et alternative et en ont profité pour soumettre les demandes urgentes à l'administration fédérale.



*Walter Stüdeli devant l'un de ses lieux de travail: le Palais fédéral.*

Comme Walter Stüdeli le relève lui-même, ce travail de lobbying est très soutenu et très exigeant. Il suppose une bonne connaissance des dossiers et une familiarité avec les mécanismes politiques, ainsi que de l'intuition et du tact, des talents de communicateur et une bonne capacité de persuasion, de la crédibilité, mais aussi de la persévérance et au besoin une certaine obstination. Sans cela, les objectifs fixés n'auraient pas pu être atteints.

## **Beaucoup a été fait mais il reste encore à faire**

Tout indique aujourd'hui que les principales revendications de l'initiative populaire «Oui à la médecine complémentaire» sont peu à peu en passe de se réaliser: la médecine complémentaire «médicale» (pratiquée par les médecins) est temporairement réintroduite dans l'assurance de base et donc accessible aux patients sans assurance complémentaire. Les experts travaillent à la mise au point d'une solution définitive. La reconnaissance au niveau national des professions de thérapeute des médecines complémentaires et al-

ternative se trouve dans sa phase finale. En outre, avec la révision de la loi sur les professions médicales, nous sommes assurés qu'à l'avenir, toutes les filières d'étude médicales et pharmaceutiques incluront un enseignement des notions de base de la médecine complémentaire et alternative.

Un autre chapitre qui montre à quel point le travail de persuasion et de lobbying de Walter Stüdeli était important et l'est toujours est la révision de la loi sur les produits thérapeutiques. En tant que directeur de l'Association Suisse pour les Médicaments de la Médecine Complémentaire (ASMC), il a pu, d'une part, faire valoir pour ainsi dire en première main le point de vue et les besoins des fabricants et distributeurs de médicaments de médecine complémentaire et de phytothérapie, et d'autre part, obtenir que soient enfin trouvées des solutions applicables

en cabinet pour l'autorisation facilitée de délivrance de ces produits.

Malgré ces succès, Walter Stüdeli n'a pas fini d'être occupé pour autant. Il est important, par exemple, de veiller à ce que le travail accompli ne soit pas compromis par de nouvelles dispositions juridiques de l'UE. En outre, il s'agit maintenant de renforcer l'intégration de la médecine complémentaire et alternative dans les soins de santé au niveau cantonal – comme le prévoit le texte du nouvel article constitutionnel. Et naturellement, la Fédération de la médecine complémentaire et avec elle Walter Stüdeli veilleront à ce que les améliorations obtenues en faveur de la médecine complémentaire et alternative ne restent pas lettre morte, mais soient effectivement appliquées à l'échelon administratif et par le système de santé lui-même.

*Hans-Peter Studer*

## La NVS s'investit également

### Son président Christian Vogel prend position

Comment se passe la collaboration entre l'Association Suisse en Naturopathie NVS et la Fédération de la médecine complémentaire FEDMEDCOM?

La NVS n'est pas elle-même affiliée à la FedMedCom, mais elle lui est doublement associée du fait qu'elle est membre des Organisations du monde du travail Médecine alternative (OrTra MA) et Thérapie complémentaire (OrTra TC). De plus, les délégués des deux OrTra au comité de la FedMedCom viennent des rangs de la NVS: Heidi Schönenberger en tant que présidente de l'OrTra et moi-même en tant que membre du comité de l'OrTra TC.

Où et comment la NVS s'investit-elle directement dans le processus politique, et qui sont ses principaux interlocuteurs?

Par sa collaboration active au sein des deux OrTra, la NVS exerce une influence directe sur l'organisation des nouvelles professions de praticien(ne) en naturothérapie DF et de thérapeute complémentaire DF, dans tous les domaines qui vont du profil professionnel au règlement d'examen et aux dispositions transitoires. La NVS également un rôle important dans les discussions sur les futures compétences des praticiens en naturothérapie DF en matière de délivrance de médicaments, tant au sein de l'OrTra MA que vis-à-vis d'autres membres de la FedMedCom

tels que les praticiens des médecines complémentaires ou l'Association suisse des droguistes, ainsi qu'auprès de l'Office fédéral de la santé publique et de Swissmedic. La NVS participe également à des consultations cantonales et fédérales en concertation avec la FedMedCom, les OrTra et leurs associations membres. L'élaboration de ces prises de position et surtout la coordination avec nos partenaires peuvent devenir très ardues. Par ailleurs, nous avons des contacts réguliers avec les autorités, les parlementaires ou les journalistes, auprès desquels nous faisons valoir nos revendications et nos points de vue.

*Christian Vogel*



Quel rôle y jouez-vous en votre qualité de président d'une association?

Bien que mon poste de président NVS ne représente qu'une charge de 75 %, je suis quand même l'un des rares «vrais pros» de l'administration des associations de médecine complémentaire et alternative. Cela m'a conduit à me familiariser avec de nombreux domaines et à devenir membre de plusieurs délégations ou groupes de travail. Grâce à cette situation privilégiée, je suis souvent en mesure de signaler les problèmes à venir ou de faire adopter une nouvelle marche à suivre.

# Nouvelles de la direction

## Bon résultat financier pour 2014

Les comptes annuels de 2014 se soldent par un bénéfice de CHF 16 000, avec un excédent de CHF 9 000 au budget. Si l'objectif des recettes, budgétisées à 1.4 million de CHF, a été atteint presque au franc près, les dépenses avant provisionnement supplémentaire n'ont pas dépassé CHF 196 000, un montant bien inférieur au budget de 1.36 million. L'écart le plus important concerne les frais de personnel et résulte, d'une part, du non-pourvoi d'un poste vacant à l'administration et d'autre part de l'inactivité de certains services comme la Commission disciplinaire et de recours, qui n'a pas été saisie durant cet exercice. D'autres économies ont pu être réalisées au poste de la formation professionnelle, l'OrTra MA nous ayant facturé un montant plus bas qu'annoncé initialement. Le budget pour les frais d'immeubles n'a pas été épuisé du fait qu'un remplacement des conduites n'a pas été nécessaire. Les frais de traduction ont également été réduits du fait que les textes désormais publiés sous forme de newsletter sont devenus plus courts, et enfin les coûts de l'assemblée des membres 2014 ont pu être revus à la baisse parce que les participants sont venus moins nombreux que prévu. Grâce à ces économies, nous avons pu provisionner 235 000 CHF pour la campagne de communication au lieu des 50 000 CHF budgétisés. La NVS dispose ainsi à fin 2014 d'un peu moins de 780 000 francs pour la campagne.

## « Qu'est-ce que cela m'apporte d'être membre NVS? »

### « Qu'est-ce que cela m'apporte ...

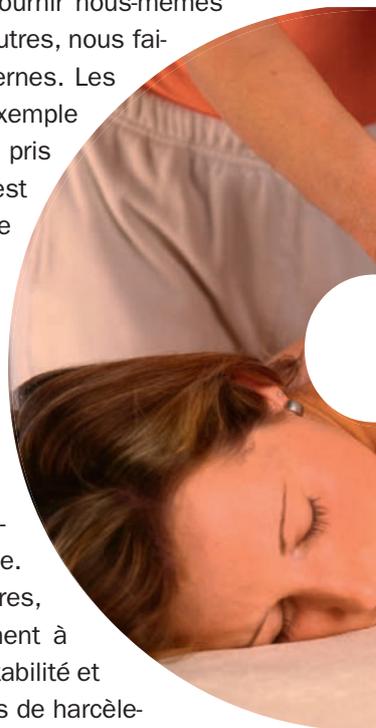
... d'être membre NVS? » Une question qui revient régulièrement dans les conversations ou les e-mails que nous recevons. Elle fait généralement référence à un profit personnel en espèces sonnantes et trébuchantes. Des arguments comme « la NVS défend les intérêts des naturopathes et des thérapeutes complémentaires auprès des assureurs, des législateurs et du public » ont peu d'impact parce que les thérapeutes tirent profit des efforts et de frais engagés par l'association même lorsqu'ils ne paient pas de cotisations. C'est dire que, loin d'apporter un quelconque profit

personnel direct, une partie de la cotisation annuelle constitue une contribution de solidarité à l'égard de notre groupe professionnel et de la génération de thérapeutes qui assurera la relève.

Là où les membres retrouvent un bénéfice personnel et direct, c'est quand ils ont besoin d'un conseil de quelque nature que ce soit dans la manière de gérer un cabinet. Nous pouvons fournir nous-mêmes certains renseignements; pour d'autres, nous faisons appel à des consultants externes. Les frais d'un premier conseil, par exemple sur des questions juridiques, sont pris en charge par l'association. Ce n'est que lorsqu'un membre demande un conseil juridique approfondi ou veut intenter une action en justice qu'il doit payer lui-même les frais d'avocat. Cela dit, il suffit souvent d'une estimation pour décider si l'on aurait des chances d'obtenir gain de cause devant un tribunal ou s'il est préférable et moins coûteux de faire le poing dans sa poche. Nous recevons aussi, entre autres, des questions sur l'assujettissement à la TVA et son calcul ou sur la comptabilité et des demandes d'assistance en cas de harcèlement. Vaut-il la peine d'intenter une action pour une facture impayée, que doit-on faire des dossiers des patients en cas de dissolution d'un cabinet suite au décès d'un thérapeute? Nous examinons des recours contre des décisions d'assureurs, des notifications de refus d'autorisations de pratiquer ou encore des problèmes avec le RME.

### Le pdf replace l'offset

Le premier numéro de 2014 des NVS-Mitteilungen a été le dernier à paraître en version papier dans sa couverture verte familière. Finies donc, les revues qui traînaient sur le canapé, dans la salle d'attente ou dans le train et qu'on feuilletait périodiquement. Les seuls ou presque à en être mécontents ont été les annonceurs. La newsletter n'offre plus beaucoup d'espace publicitaire et un média électronique est plus fugace qu'une revue. Le grand



avantage de la newsletter pour nos membres, et c'est la raison d'être des NVS-Mitteilungen, est qu'elle est plus actuelle et donne un meilleur aperçu des sujets traités. Cependant, pour éviter que toutes les informations sur la vie de l'association ne disparaissent à jamais dans la corbeille électronique, un rapport annuel sera publié à partir de 2014 avant chaque assemblée des membres. Les auteur(e)s y publient des articles rétrospectifs et prospectifs sur des sujets qui les préoccupent depuis longtemps ou sont d'une brûlante actualité, ainsi que des portraits de membres des différentes régions.

#### «On the road»

L'an passé, le président et la directrice ont à nouveau sillonné toute la Suisse pour présenter les dernières nouvelles de la NVS et du projet de formation professionnelle aux membres intéressés.

La NVS a participé elle-même à plusieurs événements comme le congrès de la MTE à Soleure ou le festival «Besser Leben»; elle était même présente pendant deux jours à la Foire de Bâle (muba), notamment pour y recueillir des expériences en vue de la présence future de la NVS

à des salons dans le cadre de la campagne de communication. Les foires destinées au grand public étant surtout portées sur le spectacle et la consommation, il est difficile d'identifier les visiteurs potentiellement intéressés et de les rendre attentifs à la médecine alternative. Il en va différemment des salons spécifiquement dédiés à des thèmes comme la nature, les traditions, les produits bio ou la santé. Il est plus facile d'y aborder des passants et d'engager une conversation.

#### La modestie n'est pas toujours vertu

Seule une minorité de membres profitent de la possibilité qui leur est offerte de se présenter personnellement sur le site de la NVS pour y donner davantage d'informations que leurs coordonnées ou les méthodes reconnues par la SPAK qui y sont publiées. Ces

informations personnelles peuvent consister en une photo, des renseignements biographiques et des informations sur le cabinet, le tout complété d'explications sur l'offre thérapeutique. Cette plateforme supplémentaire du site de la NVS est gratuite pour les membres.

Il y a néanmoins des limites à respecter: la commission d'enquête et la direction ont été saisies de plusieurs plaintes pour publicité agressive, voire mensongère avec usurpation de titres et promesses de guérison. Et pour rappel, le titre de «Naturarzt» n'est plus autorisé dans aucun canton alémanique et doit être remplacé dans les documents officiels par «Naturheilpraktiker NVS» ou son équivalent dans les autres langues.

#### Les assureurs savent calculer

Pas moins de deux assureurs ont dénoncé les contrats collectifs qui les liaient aux membres NVS: la caisse de santé EGK pour l'assurance complémentaire et Sympany pour l'assurance d'indemnités journalières. Dans les deux cas, les prestations versées pour des sinistres étaient, pendant plusieurs années, plus élevées que les recettes générées par les primes. Avec de tels antécédents, il sera difficile de trouver de nouveaux partenaires pour nous faire des offres avantageuses. L'évolution est par contre très réjouissante pour l'assurance RC professionnelle, où l'offre de la NVS reste imbattable dans son rapport prix-prestations. Il n'y a pas de raison que cela change tant que nous aurons la chance d'être préservés de gros sinistres.

*Yvonne Meier, directrice*

#### Administration/Secrétariat

*Silvia Arnold, Wil, finances et personnel*

*Imma Bartoli Kolb, Amriswil, assurance-qualité SPAK, service aux membres*

*Michela Heidtmann, Gossau, IT, assureurs-maladie, législation, administration des séminaires*

*Antoinette Meyer, Herisau, gestion des séminaires*

*Christian Possa, Grub, communication, marketing, programme de séminaires*

*Nadia Gagliarde, St-Gall, service aux membres, assistante de direction, jusqu'au 31.5.14*

# Cours de formation pour nos membres

**La formation continue est pour beaucoup de naturopathes une condition sine qua non de compétence professionnelle. La NVS soutient ses membres en leur offrant un large éventail de cours et surtout des conseils éminemment utiles dans la pratique de leur métier. Il est de plus en plus fréquent que les séminaires soient basés sur des cas problématiques de la pratique quotidienne rapportés à la NVS par ses membres.**

Une situation déjà vécue en 2013 avec la question de la délivrance de médicaments par les naturopathes. Les départements cantonaux de la santé publique exigent un système d'assurance-qualité certifié fonctionnel pour l'octroi de l'autorisation. De nombreux membres NVS demandent alors le soutien de l'association.

## **Profitable aux deux parties**

Sous la direction du Dr R. Renato Kaiser, pharmacien diplômé et membre du comité, la NVS crée le séminaire «Acquisition, stockage et bonne pratique de délivrance des médicaments», qui trouve un écho très positif et pas seulement auprès des membres concernés. Le système élaboré reçoit même les éloges de contrôleurs cantonaux des médicaments.

## **Des questions sur le processus de formation professionnelle**

Tournée d'information 2014: au programme, les examens professionnels supérieurs pour l'obtention des diplômes fédéraux de praticien en naturothérapie ou de thérapeute complémentaire, ainsi que les procédures d'équivalence et dispositions transitoires. Un sujet qui intéresse vivement les membres, les inquiète aussi.

Assaillie de questions de ses membres, la NVS commence à échafauder un concept de cours modulaires de préparation à l'examen. L'étude de cas s'avère être le domaine où le besoin d'appui est le plus grand. De plus, les examens pilotes d'avril 2014

font ressortir que dans la discipline de la Médecine Traditionnelle Européenne MTE, un niveau très élevé de connaissances de base est exigé pour la médecine humorale.

## **Implémentation en Suisse alémanique et romande**

Un trimestre plus tard, les projets de cours spécifiques aux différentes matières se sont concrétisés. Les premiers séminaires sur l'étude de cas et sur la pathologie humorale ont lieu en janvier 2015. Cette offre de préparation à l'examen connaît une forte demande de la part des membres de l'association: les premiers séminaires sont absolument complets.

Comme l'intérêt ne faiblit pas, d'autres séminaires de préparation à l'EPS sur l'étude de cas et la médecine humorale seront organisés au cours de l'année 2015, non seulement à Herisau et à Berne, mais aussi en Suisse romande avec des enseignants francophones. Le dernier élément des séminaires de préparation à l'EPS sera le module «peur des examens», animé par le coach mental Rinaldo Manfredini.

*Christian Possa*



# Élargir ses horizons

**L'assemblée des membres NVS débute chaque année par une conférence. L'an passé, Felicitas Marbach-Lang a invité l'assistance à une brève excursion dans l'univers de la médecine informative**

Mais qui est cette femme qui sait tant de choses sur les interactions entre la conscience, la matière et la santé? Hans-Peter Studer s'est renseigné.

Apprendre à comprendre ce qui semble compliqué

Felicitas Marbach-Lang s'est émerveillée très jeune des changements récurrents de la nature au rythme des saisons. Et sans doute doit-elle à une hérédité «chargée» – sa famille compte aujourd'hui comme hier plusieurs médecins – de s'être toujours intéressée à l'anatomie et à la physiologie du corps humain. Mais comme la pathologie l'attirait moins que les mécanismes à l'origine de la santé et de la vie, elle a choisi d'étudier la biologie à l'EPF de Zurich. Elle y a été confrontée à de nombreuses questions fascinantes, mais y a découvert aussi les limites de la science, ce qui n'a fait qu'attiser davantage sa curiosité. Elle voulait comprendre les causes de ces cycles naturels petits et grands, comment ils interagissaient et ce qui les influençait. Aujourd'hui, elle s'intéresse plus particulièrement aux relations entre la conscience et la

matière et à leurs interactions avec la santé.

Afin de partager son enthousiasme pour les relations fascinantes entre la vie et la santé, elle a suivi la formation d'enseignante en sciences naturelles à l'EPF de Zurich. Professeure de biologie à l'École professionnelle commerciale de Lucerne, chargée de cours d'anatomie à l'École de naturothérapie de Lucerne, elle est aussi une conférencière très demandée dans des congrès et des journées d'information.

Felicitas Marbach-Lang parvient à expliquer à ses auditeurs des mécanismes qui paraissent très complexes et difficiles au premier abord. À l'École de naturothérapie, elle conçoit son rôle comme celui d'un pont entre les mondes scientifique et thérapeutique. Sur le modèle de Socrate, elle veut inciter ses disciples à être curieux et à se poser des questions par eux-mêmes. C'est dans ce but et pour tenir une sorte de «carnet de bord» personnel qu'elle a créé son blog de «médecine informative» ([www.quantmed.blogspot.ch](http://www.quantmed.blogspot.ch)), qu'elle entretient depuis plusieurs années.

*Hans-Peter Studer*



*Felicitas Marbach-Lang*

## **Conférence 2015: Qui est cette plante?**

À l'assemblée des membres 2015, Florianne Koechlin donnera un exposé sur le thème «Qui est cette plante?». Les plantes sont aujourd'hui manipulées, brevetées et instrumentalisées à volonté, comme des objets. En sciences aussi, elles sont souvent considérées encore comme des «distributeurs passifs de biomolécules». Or, des travaux de recherche très récents montrent que les plantes communiquent et interagissent de multiples manières avec leur environnement.

Les plantes communiquent entre elles à l'aide de parfums. Elles s'avertissent mutuellement, attirent sélectivement les organismes utiles et coordonnent peut-être même leur comportement. Les plantes apprennent de leurs expériences et se souviennent d'événements passés. Elles protègent leurs congénères, font obstacle aux étrangers et concluent

des alliances. En sous-sol, elles forment de vastes réseaux de racines et de champignons par lesquels elles s'échangent des nutriments et même des informations – un «Internet des communautés végétales» de dimension insoupçonnée.

Les plantes sont donc loin d'être des objets passifs et isolés: elles sont des sujets qui suivent leurs propres lois; des sujets dans un immense réseau de relations avec la nature dont nous faisons également partie. Ce constat ouvre non seulement des perspectives pour l'agriculture, mais nous amène à redéfinir notre responsabilité vis-à-vis de ces êtres vivants.

Florianne Koechlin (1948) a étudié la biologie et la chimie; auteure de plusieurs ouvrages, elle s'est notamment fait connaître comme une critique du génie génétique appliqué à agriculture. Elle est aussi artiste-peintre.

*Florianne Koechlin*

[www.blauen-institut.ch](http://www.blauen-institut.ch) et [www.floriannekoechlin.ch](http://www.floriannekoechlin.ch)



# NVS

Association Suisse en Naturopathie  
Schützenstrasse 42  
9100 Herisau

Telefon 071 352 58 80  
Fax 071 352 58 81  
E-mail [nvs@naturaerzte.ch](mailto:nvs@naturaerzte.ch)  
[www.naturaerzte.ch](http://www.naturaerzte.ch)